Informations de base

1995/0302(CNS) CNS - Procédure de consultation Directive	Procédure terminée
Pommes de terre : commercialisation des plants (codif. direct. 66/403 /CEE) Modification 2002/0232(CNS) **Subject** 3.10.06.02 Légumes	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
JURI Juridique et droits des citoyens	MACCORMICK Professor Sir Neil (V/ALE)	07/01/2002

Commission au fond précédente	Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
JURI Juridique et droits des citoyens		

Commission pour avis précédente	Rapporteur(e) pour avis précédent(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Justice et affaires intérieures(JAI)	2436	2002-06-13

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Service juridique	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé

11/12/1995	Publication de la proposition législative	COM(1995)0622	Résumé
01/02/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
03/10/1996	Vote en commission		
03/09/1998	Publication de la proposition législative modifiée	COM(1998)0506	Résumé
28/06/2001	Publication de la proposition législative modifiée pour reconsultation	COM(2001)0192	Résumé
24/07/2001	Reconsultation officielle du Parlement		
27/03/2002	Vote en commission		
09/04/2002	Décision du Parlement	T5-0140/2002	Résumé
13/06/2002	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
13/06/2002	Fin de la procédure au Parlement		
20/07/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1995/0302(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Modification 2002/0232(CNS)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037 Règlement du Parlement EP 52-p1
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/4/07542 JURI/4/07536

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0555/1996 JO C 347 18.11.1996, p. 0419-0425	25/10/1996	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0140/2002 JO C 127 29.05.2003, p. 0026-0088 E	09/04/2002	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
	COM(1995)0622		

Document de base législatif		11/12/1995	Résumé
Proposition législative modifiée	COM(1998)0506	03/09/1998	Résumé
Proposition législative modifiée pour reconsultation	COM(2001)0192	28/06/2001	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0257/1996 JO C 153 28.05.1996, p. 0051	28/02/1996	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Directive 2002/0056
JO L 193 20.07.2002, p. 0060-0073 Résumé

Pommes de terre : commercialisation des plants (codif. direct. 66/403/CEE)

1995/0302(CNS) - 03/09/1998 - Proposition législative modifiée

La présente proposition modifiée vise à tenir compte des modifications législatives intervenues depuis la présentation de la proposition de codification initiale de directive 66/403/CEE concernant la commercialisation des plants de pommes de terre et des résultats des travaux du Conseil relativement à cette proposition. Cette proposition modifiée tient également compte des adaptations purement rédactionnelles ou formelles suggérées par le Groupe consultatif des Services juridiques prévu par l'Accord interinstitutionnel du 20.12.1994 sur une méthode de travail accélérée en vue d'une codification officielle des textes législatifs et qui se sont avérées fondées.

Pommes de terre : commercialisation des plants (codif. direct. 66/403/CEE)

1995/0302(CNS) - 28/02/1996

Le Comité approuve la proposition de la Commission.

Pommes de terre : commercialisation des plants (codif. direct. 66/403/CEE)

1995/0302(CNS) - 13/06/2002 - Acte final

OBJECTIF: codification de la directive 66/403/CEE portant sur la commercialisation des plants de pommes de terre. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : Directive 2002/56/CE du Conseil concernant la commercialisation des plants de pommes de terre. CONTENU: Dans un souci de clarté et de transparence du droit communautaire, la directive vise la codification de la directive 66/403/CEE, modifiée à plusieurs reprises depuis son adoption. La nouvelle directive se substitue aux diverses directives qui font l'objet de l'opération de codification. Elle respecte totalement la substance des textes codifiés et se borne à les regrouper en un texte unique en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification. ENTRÉE EN VIGUEUR : 9 août 2002.

Pommes de terre : commercialisation des plants (codif. direct. 66/403/CEE)

1995/0302(CNS) - 28/06/2001 - Proposition législative modifiée pour reconsultation

Compte tenu des modifications législatives qui ont été apportées à la directive 66/403/CEE depuis la proposition initiale et la proposition modifiée de codification de la Commission de 1998 ainsi que des résultats des travaux qui ont déjà eu lieu au sein du Conseil, la Commission a décidé de présenter une deuxième proposition modifiée de codification de la directive en question.

Pommes de terre : commercialisation des plants (codif. direct. 66/403/CEE)

1995/0302(CNS) - 25/10/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition.

Pommes de terre : commercialisation des plants (codif. direct. 66/403/CEE)

1995/0302(CNS) - 09/04/2002 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition modifiée de directive du Conseil concernant la commercialisation des plants de pommes de terre (version codifiée)) (procédure sans rapport).

Pommes de terre : commercialisation des plants (codif. direct. 66/403/CEE)

1995/0302(CNS) - 11/12/1995 - Document de base législatif

OBJECTIF : la proposition de codification de la directive 66/403/CEE du Conseil, du 14/06/1966, concernant la commercialisation des plants de pomme de terre, s'inscrit dans un plus vaste programme de codification des dispositions en matière de semences et plantes agricoles, horticoles et forestiers. Elle vise la réalisation d'une codification constitutive, en ce sens que la nouvelle directive se substituera aux diverses directives qui font l'objet de l'opération de codification; elle respecte totalement la substance des textes codifiés et se borne à les regrouper en y apportant les modifications formelles requises par l'opération de codification. Ce texte codifié servira de base aux évolutions futures de la législation dans ce domaine.